
MUTUALISATION DES OUTILS DE SUIVI DES PARCOURS VAE

REDACTEUR	BRUNO VINCENTI - INCOO	REVISION	JOSE CARRERO REGIS GUILLETTE
LE	21/01/10		
OBJET	COMPTE- RENDU DE LA REUNION DU 14 JANVIER 2010 - DGEFP PARIS		

Présents	Voir en annexe la liste complète des participants avec leurs coordonnées.
----------	---

1. Présentation de la réunion et de ses objectifs

Engagés dans l'étude d'un système de Suivi qualitatif des parcours VAE, les acteurs VAE de la région PACA ont souhaité examiner avec d'autres régions intéressées par le même dispositif, les moyens de mutualiser les ressources méthodologiques et informatiques mobilisées par ce type de projet.

Une première rencontre a eu lieu sur ce thème le 6 octobre dernier à Marseille. Les échanges entre les quatre régions représentées (Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA, Franche-Comté) ont montré que les coûts pouvaient être un réel obstacle au développement des projets de Suivi des parcours, que leur réduction par mutualisation était envisageable à condition de travailler à un projet technique commun et que la mutualisation des pratiques entre les régions était un préalable à cette approche.

Cette deuxième rencontre a donc pour objectif d'aller plus loin sur cette voie en élargissant le périmètre des acteurs et en enrichissant les contenus.

En présentation de la réunion, José Carrero souligne l'engagement de la région PACA dans ce processus et le souhait d'avancer concrètement, si possible rapidement avec les régions qui voudront bien s'y engager également.

L'objectif de la présente réunion est bien d'identifier ces régions dans le but d'organiser bientôt avec elles une nouvelle réunion centrée sur un projet précis, daté et chiffré, de mutualisation des outils.

2. Tour de table : situation des projets dans les régions présentes et perspectives

- Ile de France : Isabelle Guenneau, DRTEFP

Un projet de suivi des parcours a été initié. Une étude de faisabilité a été réalisée ainsi qu'un cahier des charges.

Malheureusement, le projet est actuellement arrêté du fait de l'interruption du partenariat entre le DRTEFP et le CARIF sur ce sujet.

Il est donc difficile d'exprimer des attentes en matière de mutualisation faut d'un interlocuteur opérationnel.

- DGEFP : Sylvie Boursier

Etat des lieux au niveau national

Les remontées d'informations sur la VAE au niveau national proviennent de chaque certificateur à partir d'une extraction nationale. C'est la DARES qui coordonne les remontées en la matière et les publie annuellement. Celles-ci se traduisent par des chiffres bruts en terme de recevabilité, de succès au jury des candidats sans rendre compte de données territorialisées sur les parcours suivis. Il n'est donc pas possible au niveau national d'analyser de manière comparative les résultats obtenus en croisant les données avec les variables de chaque territoire (situation de l'emploi, qualification, secteurs professionnels...).

La DGEFP, par ailleurs gère directement les remontées émanant des services déconcentrés en matière d'actions collectives visant des publics spécifiques qui ont peu ou pas accès à la VAE : premiers niveaux de qualifications, handicapés, chômeurs de longue durée... En effet elle doit rendre compte des moyens déployés sur le programme 103 pour la mise en place de telles actions

En outre elle assure le suivi direct de certains accords nationaux avec des grands comptes (exemple MANPOWER) pour lesquels elle établit un suivi sous forme de tableaux Excel.

Par ailleurs, elle gère directement les remontées concernant les parcours d'accès aux titres professionnels grâce à un système (VALCE) géré directement au niveau national. Elle établit chaque année un rapport exhaustif sur des données régionales comparées en matière d'accès aux titres professionnels. Cependant les données émanant de l'AFPA (base OSIA) ne peuvent pas encore être basculées sur VALCEi

Intérêts de la DGEFP par rapport à une mutualisation de données régionales sur les parcours :

Même si la DGEFP n'est pas à l'origine d'une commande nationale en matière de mise en place de systèmes territorialisés sur la visibilité des parcours VAE, elle souhaite vivement suivre la mise en place de tels systèmes, sous l'impulsion des autorités régionales, et valoriser les informations ainsi obtenues. La promotion des données sur les parcours peut prendre la forme d'une mention dans le « jaune » de la DGEFP (documents annexés aux projets de lois de finances).

La commission interministérielle sur la VAE ayant cessé ses activités, le seul lieu national où peuvent être évoqués et soutenus les projets de suivi des parcours VAE semble être la Commission Nationale pour la Formation Tout au Long de la Vie où se maintient la coordination entre les différents Ministères au niveau national. La DGEFP siège à ce conseil et peut à terme porter les résultats obtenus à la connaissance des membres du conseil ou saisir ses instances du chantier en cours.

- PACA : Régis Guillemette, OREF. Pascal Reynaud, Région PACA

- Régis Guillemette

La région PACA souhaite construire un observatoire de la VAE au sein de l'OREF.

En 2006 le CCREFP a commandé une étude pour la mise en place d'un suivi des parcours VAE permettant de tirer des enseignements qualitatifs sur les données des certificateurs. Une commission « ad hoc » des certificateurs s'est par ailleurs réunie à plusieurs reprises.

Une étude préalable et de faisabilité a été conduite. Le projet se heurte aujourd'hui à l'obstacle financier. D'où la recherche d'une mutualisation des outils, mais aussi des méthodes et des données elles-mêmes dans une démarche de consolidation inter-régionale.

Plusieurs régions ont indiqué leur intérêt pour la réunion d'aujourd'hui et la démarche entreprise même si elles n'ont pas pu être présentes, notamment Lorraine, Midi-Pyrénées et Nord Pas de Calais.

L'InterCarif est active sur ce sujet et mutualise sur les expériences en cours. Notre démarche doit être complémentaire. L'InterCarif travaille à une consolidation de son existence sous une forme associative et pourrait être un acteur de référence pour la mutualisation.

- Pascal Reynaud

La région PACA ne dispose pas d'outils statistiques VAE. Nous avons un besoin de suivi des parcours professionnels sur des publics cibles (demandeurs d'emploi, niveau 5..) qui puisse nous permettre de sensibiliser les élus. Cet outil pourra nous servir aussi à mieux gérer les flux de candidats en ayant une vision anticipatrice des étapes à venir (jurys par rapport aux recevabilités).

- Aquitaine : Hervé Pécarrère, Direccte

Une réflexion a été lancée en 2006 sur le suivi statistique de la VAE dont la région manque actuellement. Le besoin est double : disposer d'un suivi quantitatif annuel sur l'évolution des grandes variables VAE et suivre qualitativement les parcours individuels des candidats.

Nous avons envie de suivre ce travail de mutualisation qui pourrait nous permettre de disposer de ces deux outils simultanément.

Cette intention se retrouve dans le Schéma régional Etat-Région qui a inscrit les statistiques VAE dans son programme d'action.

Une condition néanmoins : nous assurer que cet outil de suivi a un effet direct sur les décisions prises en matière de VAE, qu'il profite directement aux utilisateurs décideurs en région (conseil régional, OPCA, certificateurs,...)

La question de la structure support de l'outil en région et chargée de l'analyse des données devra être posée rapidement (OREF-CRIS ?).

- Bretagne : Kevin Schapman, Gref

La région Bretagne a décidé de se doter d'un Système d'Information VAE comprenant un outil de suivi des parcours.

KS a été recruté en novembre 2009 pour mettre en place ce système. Les certificateurs ont tous été rencontrés. Un projet de convention va être proposé.

L'outil envisagé est du même type que celui mis en place en Haute-Normandie (utilisation de logiciels libres déjà existants, ex : Talend qui permet de répondre à l'anonymisation, l'harmonisation et le transfert).

KS s'intéresse au processus de mutualisation, sachant que les outils ont déjà été identifiés.

- Champagne-Ardennes : Olivier Paternoster, Direccte

La région a un besoin d'améliorer la remontée de données sur la VAE et d'une plus grande lisibilité des données pour prendre des décisions en identifiant mieux les publics cibles.

De plus, le service Etude et Statistiques va réaliser une étude sur le thème « évaluation de l'impact d'une VAE sur un parcours professionnel », et la possibilité de disposer d'un outil qui assure le suivi des parcours est intéressant.

Parallèlement, il est difficile pour les acteurs de la VAE en Champagne-Ardenne, de disposer d'informations exhaustives et ainsi de présenter un bilan pertinent au sein du CCREFP.

De ce point de vue, nous sommes à l'écoute des propositions de mutualisation qui pourraient nous aider à améliorer nos outils.

Ce projet de mutualisation sera discuté lors du comité régional des certificateurs, afin d'entendre leur avis pour éventuellement aller plus loin dans la démarche.

- Rhône-Alpes : Christelle Masson, Delphine Rollet, PRAO (Carif-Oref).

La Région Rhône-Alpes est à l'origine de l'expérimentation des dispositifs de suivi des parcours VAE.

Les premières demandes de statistiques VAE datent de 2003. La commande initiale pour un suivi des parcours date de l'automne 2005. Le projet est initié en février 2006 et mise en place à l'automne 2006. Après 3 ans d'expérimentation, la base consolidée compte plus de 20 000 parcours. Le système en est à sa 7ème campagne d'export de données.

Rhône-Alpes est prête à contribuer à une mutualisation des pratiques et des méthodes, comme elle l'a toujours fait, sachant qu'en matière d'outils les choix ont déjà été effectués.

- Haute-Normandie : Daniel Sanchez, Crefor (Carif)

Un système de suivi des parcours VAE a été mis en place en juin 2008 dans la région sur commande de la DRTEFP et pour les certificateurs. Le dispositif est double : un suivi des parcours sur la base de données consolidées et une enquête téléphonique par sondage sur un échantillon tiré du fichier.

Nos données proviennent des certificateurs et des PRC (sans consolidation entre ces derniers). Nos attentes portent plutôt sur la mutualisation des pratiques et méthodes, les outils étant choisis.

3. Présentation des options de mutualisation des outils (BV, JC, RG)

(Voir le support de présentation joint)

Deux options de mutualisation se présentent :

- achats groupés de logiciels du marché existant

Les régions partenaires achètent les licences d'outils existants auprès d'un seul prestataire par type d'outil. Les réductions peuvent aller de 40 à 50%. Chaque nouvelle région doit s'acquitter du même prix. Les commandes et les contrats de maintenance se font par région auprès du prestataire.

- développement en commun de logiciels libres

Les régions travaillent ensemble dans un Groupe Coopératif pour concevoir les logiciels dont elles ont besoin. Le financement est partagé entre les régions. Les logiciels sont développés sous statut « libre ». Chaque nouvelle région peut l'utiliser gratuitement ou avec un droit d'entrée limité. La maintenance est gratuite pendant les premières années pour les régions fondatrices.

Variante : un logiciel du marché peut être rendu « libre » par indemnisation du prestataire de la part des régions intéressées si elles estiment qu'il satisfait au cahier des charges.

Un accompagnement de cette démarche est proposé par l'association Adullact (voir : www.adullact.org).

4. Questions et discussions sur les options de mutualisation

- Aquitaine (H Pecarrère)

La démarche proposée est séduisante. Pour nous, l'outil proposé doit être choisi dans sa globalité sans demi-mesures.

Il est important d'associer les Conseils Régionaux à la discussion au sein du Groupe de Travail.

- PACA (R Guillemette)

Il est important de faire participer le plus possible d'acteurs au processus, notamment les financeurs.

- Rhône-Alpes (C Masson)

Quel est l'intérêt du processus pour des régions déjà utilisatrices ou déjà équipées ?

5. Eléments de réponse et prochaines étapes (JC, BV, RG)

Le principe d'une mutualisation des outils de suivi des parcours VAE intéresse de nombreuses régions représentées ou contactées pour la présente réunion. Les régions en voie d'équipement y voient la possibilité d'une réduction importante des coûts des logiciels. Les régions déjà outillées peuvent y trouver l'occasion de poursuivre l'échange des pratiques et des méthodes.

Les régions directement concernées par la mutualisation semblent opter pour l'option « logiciels libres », impliquant un travail collaboratif et une cohérence avec les choix publics vers ce type de logiciels.

Cette option soulève la question du décalage entre les régions « fondatrices » qui développent et financent l'outil et celles qui viendront après pour en bénéficier gratuitement.

L'expérience de l'association Adullact, qui accompagnerait cette démarche, montre que plusieurs éléments peuvent compenser cette distorsion :

- le coût du développement peut être réparti avec les régions « à venir » qui s'engagent à rejoindre le dispositif plus tard,
- Adullact, qui bénéficie de subventions, peut prendre en charge une partie du développement,
- les régions initiales peuvent être exonérées de maintenance pendant quelques années,
- les régions participant au développement ont un pouvoir directeur sur le logiciel dont elles conçoivent le cahier des charges et dont elles orientent le contenu en fonction de leurs besoins, ce qui n'est pas le cas des utilisateurs suivants.

La recherche de mutualisation des outils est la voie que poursuit l'équipe VAE PACA pour la mise en place d'un dispositif de suivi des parcours VAE dans sa région. Elle souhaite poursuivre activement cette démarche dans les prochaines semaines avec l'objectif de réunir

un nombre minimum de régions (3 ou 4) afin d'obtenir la disponibilité d'un outil commun dans l'année 2010.

D'ores et déjà, une nouvelle réunion du Groupe de Travail Mutualisation est prévue début mars à Lyon. La date et adresse précises seront communiquées dans les prochains jours.

Cette réunion aura pour but de finaliser et de valider : les régions partenaires, le périmètre, les options budgétaire et le calendrier du projet de mutualisation des outils.

DIRECCTE PACA
2^{ème} RENCONTRE INTERREGIONALE
DES CORRESPONDANTS DE LA V.A.E.
Jeudi 14 Janvier 2010 à la DGEFP

Liste et coordonnées des participants

Sylvie BOURSIER DGEFP	sylvie.boursier@finances.gouv.fr	01 43 19 32 02
Hervé PECARRERE Aquitaine	herve.pecarrere@direccte.gouv.fr	05 56 99 96 25
Kevin SCHAPMAN Bretagne	k.schapman@gref-bretagne.com	
Olivier PATERNOSTER Champagne-Ardenne	Olivier.paternoster@travail.gouv.fr	03 26 69 92 82
Delphine ROLLET Rhône-Alpes	drollet@rhonealpes.fr	04 72 59 53 02
Christelle MASSON Rhône-Alpes	cmasson@rhonealpes.fr	04 72 59 47 85
Pascal REYNAUD CR PACA	preynaud@regionpaca.fr	04 91 57 58 97
Daniel SANCHEZ Haute Normandie	daniel.sanchez@crefor-hn.fr	02 32 18 37 27
Régis GUILLEMETTE PACA	r.guillemette@espace-compétences.org	
Isabelle GUENNEAU Ile de France	isabelle.guenneau@travail.gouv.fr	01 44 84 25 01
Bruno VINCENTI INCOO (AMO PACA)	bruno.vincenti@incoo.fr	04 26 63 86 69
José CARRERO PACA	jose.carrero@direccte.gouv.fr	04 91 15 13 41